

Fiona Ferro accuse son ancien coach de viols et d'agressions sexuelles

Il a été mis en examen « pour viols et agressions sexuelles commis sur mineure par une personne ayant autorité sur la victime ». Les faits se seraient produits lorsque la joueuse avait entre 15 et 18 ans.

SANDRINE LEFÈVRE

PIERRE BOUTEYRE, ancien entraîneur de la joueuse de tennis Fiona Ferro, a été mis en examen le 19 août pour viols et agressions sexuelles, après une plainte déposée en février par la joueuse, 25^e au classement mondial. À la fin de l'année 2021, Fiona Ferro, âgée de 25 ans, s'était confiée à ses parents sur des faits présumés de viols et d'agressions sexuelles, qui auraient été commis de 2012 à 2015, alors qu'elle était âgée de 15 à 18 ans. En janvier, elle avait pris contact avec une avocate, M^e Isabelle Colombani, avant de déposer plainte le 25 février au commissariat de Fréjus, dans le Var.

Une enquête préliminaire avait alors été ouverte. Le 18 août, quelques heures avant de s'envoler pour New York et l'US Open, Fiona Ferro avait été confrontée à celui qu'elle accuse, qui venait d'être placé en garde à vue. Pierre Bouteyre, 50 ans, a ensuite été mis en examen pour « viols commis sur mineure par une personne ayant autorité sur la victime » et « agressions sexuelles sur mineure de plus de 15 ans par une personne ayant autorité sur la victime ». Il a été placé



Fiona Ferro, actuellement 25^e joueuse mondiale, a été récemment éliminée en qualifications de l'US Open.

sous contrôle judiciaire avec interdiction d'entrer en contact avec Fiona Ferro et d'entraîner des mineures, assortie de l'obligation de se soumettre à des soins en matière psychologique, a précisé le procureur de la République de Draguignan, Patrice Camberou.

Selon son avocate, M^e Virginie Pin, jointe par l'AFP, Pierre Bouteyre « reconnaît la matérialité de la relation mais nie toute contrainte, c'était une histoire d'amour selon lui ». « Une défense classique dans

ce type d'affaires », réagit M^e Colombani, également conseil de l'ancienne joueuse française Isabelle Demongeot et d'une autre victime de Régis de Camaret, ancien entraîneur de tennis, condamné en 2014 à dix ans de prison pour viols sur mineures.

La première tennismen en activité à dénoncer des viols

« Nous sommes aujourd'hui en 2022, les fédérations sportives ont informé, on n'ignore plus les droits entre entraî-

neurs et entraîné(e)s et la notion d'emprise », poursuit l'avocate, qui explique que sa cliente n'avait pas eu de « relations sexuelles », « ni même de flirt » avant ces agressions présumées. « Elle considérait son coach comme son père, son meilleur ami. » Un entraîneur privé qui l'accompagnait sur le circuit mondial, jusqu'en 2016. L'enquête se poursuit et des anciennes joueuses de Pierre Bouteyre, notamment Alizé Cornet, pourraient être entendues.

Il y a quelques jours, Fiona Ferro a été éliminée en qualifications de l'US Open, le 24 août (6-2, 6-3) par la Britannique Katie Boulter, quelques jours après la mise en examen de son ancien coach. « Ma cliente est extrêmement bouleversée, poursuit M^e Colombani, je ne sais pas si elle a aujourd'hui la tête au tennis. » Si plusieurs anciennes joueuses françaises, notamment Isabelle Demongeot, ont déposé plainte après leur carrière, Fiona Ferro est la première en activité sur le circuit professionnel à dénoncer des viols.

« Elle a parlé, quel regard va-t-on porter sur elle lors des tournois ? Que va-t-on lui proposer comme accompagnement, notamment psychologique, ou gel de son classement, sachant que les procédures judiciaires sont extrêmement longues et qu'elle a une carrière à mener ? » interroge son avocate. Des questions que posait, dans nos colonnes, Isabelle Demongeot. « La question des joueuses qui dénoncent pendant leur carrière se pose aussi. Comment les accompagner-t-on ? pointait-elle. Pour une vie de femme, c'est mieux de parler le plus tôt possible, mais il y a encore trop de freins. »

“
[PIERRE BOUTEYRE] RECONNAÎT LA MATÉRIALITÉ DE LA RELATION MAIS NIE TOUTE CONTRAINTE, C'ÉTAIT UNE HISTOIRE D'AMOUR SELON LUI
M^e VIRGINIE PIN, L'AVOCATE DE PIERRE BOUTEYRE

FOOTBALL | AFFAIRE POGBA

Un membre du staff de l'équipe de France auditionné

Il a été entendu en tant que témoin, comme au moins deux autres proches du joueur, dont sa mère. L'enquête ouverte pour des soupçons d'extorsion vise, en tout, cinq à dix personnes.

RONAN FOLGOAS
ET VINCENT GAUTRONNEAU

L'AFFAIRE PAUL ET MATHIAS

Pogba s'apprête à prendre une nouvelle dimension. Selon nos informations, les investigations, menées jusqu'à présent dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte pour « extorsion en bande organisée et tentative », devraient passer très prochainement sous la houlette d'un juge d'instruction parisien dans le cadre d'une information judiciaire.

Pour l'heure, aucune des personnes mises en cause par Paul Pogba n'a été entendue par les policiers. Il s'agit d'un groupe de « cinq à dix

personnes originaires de Seine-et-Marne et Seine-Saint-Denis ». Ce réseau de connaissances graviterait autour du milieu de terrain des Bleus (29 ans, 91 sélections) depuis des années au fil de ses pérégrinations footballistiques, depuis Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), d'où le joueur est originaire jusqu'à Turin, en passant par Manchester et Miami, son lieu de villégiature favori. Dans cette galaxie Pogba, une figure dominante semble émerger, celle de Mathias, 32 ans, l'un des deux frères du joueur. C'est lui qui monte au créneau depuis samedi en postant des vidéos visant à dénoncer la duplicité alléguée de son petit frère.

Selon la version des faits présentée par Paul Pogba, les pressions exercées sur sa personne visaient ces derniers mois à lui extorquer des sommes d'argent en contrepartie d'une supposée « protection rapprochée » assurée depuis une dizaine d'années.

Yeo Moriba aurait témoigné en faveur de Paul

Un montant global de 13 millions d'euros est avancé par le joueur, comme le confirme une source proche de l'enquête. Toujours selon les déclarations de l'ancien Havrais, un climat inquiétant flottait semble-t-il dans son entourage depuis plusieurs

mois. Un cap aurait été franchi fin mars dans un appartement de Seine-et-Marne. Cette fois, avant de rejoindre Clairefontaine (Yvelines), Paul Pogba aurait vu débarquer des hommes cagoulés et armés de fusils d'assaut. La star des Bleus aurait alors obtempéré et tenté de retirer plusieurs millions d'euros. Après avoir essuyé un refus de sa banque, il aurait tout de même obtenu une centaine de milliers d'euros en liquide qu'il remettrait à l'un de ses proches.

Cet épisode faisait suite à une première alerte lorsque Paul Pogba aurait subi un vol à la carte bleue commis à Manchester par l'un de ses intimes, chargé de faire ses cour-

ses. Ce dernier, disposant de son code, en aurait profité pour dérober une somme estimée à 200 000 €. Pogba espérait peut-être échapper à la tenaille en s'envolant début juillet pour l'Italie et son nouveau club de la Juventus Turin. C'était compter sans la ténacité de ses présumés rançonneurs, que le joueur aurait aperçus aux abords du centre d'entraînement des Bianconeri mi-juillet.

Jusqu'à présent, les enquêteurs français se sont concentrés sur les auditions des proches de Paul Pogba, susceptibles d'étayer et de préciser son témoignage. En dehors du joueur, entendu par les services de l'Office central

de lutte contre le crime organisé (OCLCO) début août sur la Côte d'Azur, au moins trois autres personnes ont été auditionnées. De sources concordantes, il s'agit de Rafaela Pimenta, ex-bras droit du super agent Mino Raiola, décédé fin avril, de Yeo Moriba, mère de Paul et de Mathias Pogba, et d'un membre du staff de l'équipe de France. Ce dernier, alerté dès le début de l'été, aurait conseillé à Paul Pogba de sortir du silence en s'adressant d'abord à la police italienne. Quant à Yeo Moriba, déchirée par le conflit qui oppose deux de ses fils, elle aurait apporté un témoignage allant dans le sens des accusations formulées par Paul.

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2022 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 novembre 2021 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 387€ HT - (SAS) 193€ HT - (SASU) 138 € HT - (SNC) 214 € HT - (SARL) 144€ HT - (EURL) 121€ HT. Nomination des liquidateurs des sociétés civiles ou commerciales : 214 € HT - CLOTURE de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 108 € HT. Tarification au caractère (espace inclus) Hors constitutions et nominations des liquidateurs et clôtures : 60 (0,193 € HT) - 75-92/93/94 (0,237 € HT) - 91-77/78/95 (0,226€).

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés

+ de 90 000 Euros



Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : **VILLE DE VILLENEUVE-LE-ROI**

Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 21940077700013
Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication
Lien direct aux documents de la consultation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_KFrbH-sr8w
Identifiant interne de la consultation : 220P37
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Direction de la commande publique
Adresse mail du contact : Contact.marches@ville-villeneuve-le-roi.fr
Contact.marches@ville-villeneuve-le-roi.fr
Numéro de téléphone du contact : +33 149614242

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation : Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Certifications ou agréments de qualifications professionnelles éventuels en lien avec l'exécution du marché
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Moyens humains et matériels généraux de l'opérateur économique, dédiés à ce type de prestations / liste des principales prestations similaires effectuées
Technique d'achat : Accord-cadre
Date et heure limite de réception des plis 06 septembre 2022 à 12 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Les prestations feront l'objet de bons de commande notifiés par le représentant du pouvoir adjudicateur, au fur et à mesure des besoins.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- Valeur technique (sur 35 points), répartie et appréciée sur les sous-critères ci-après : Qualité de l'organisation globale ET du service commercial (20 points), Qualité et importance des moyens humains et matériels dédiés à la réalisation des prestations (15 points) (35%)
- Délais d'exécution (20%)
- Valeur environnementale, appréciée au vu de la note environnementale (5 %)
- Prix évalué sur la base du montant total du Bon de commande simulé (annexe du B.P.U. - P3 bis) (montant calculé sur la base d'une estimation quantitative annuelle, appliquée aux prix respectifs du B.P.U. (P3)) (40%)

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Distribution des publications de la ville
Code CPV principal
Descripteur principal : 64121100
Type de marché : Services
Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la distribution des publications de la ville, dans les boîtes à lettres de la ville de Villeneuve-le-Roi d'un ou plusieurs quartiers à titre principal, et également

dans celles de quartiers de villes limitrophes.
Les spécifications et prescriptions techniques sont contenues dans le C.C.P. (P2).
Marché dévolu en lot unique (un allotissement serait techniquement difficile et plus coûteux pour l'exécution des prestations).
Accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes passé en procédure adaptée ouverte pour une durée période initiale d'un an à compter de sa notification et renouvelable trois fois par tacite reconduction pour une période d'un an.
La durée totale du marché ne pourra excéder quatre ans.
Montant minimal annuel : 0 euro, montant maximal annuel : 50 000 euros HT et montant maximal sur la durée totale (toutes périodes de reconductions comprises) : 200 000 euros HT.
Les variantes ne sont pas autorisées et il n'est pas prévu d'option.
Pas de forme de groupement imposée.
Le dossier de consultation est uniquement téléchargeable à l'adresse URL indiquée ci-dessus.
La ville se réserve la possibilité de négocier (détail cf. art. 5 du R.C. - PO).
Information sur les moyens de recours (cf. art. 9 du R.C. - PO) :
Recours par référés précontractuel et contractuel en vertu du décret n°09-1456 du 27/11/2009, auprès du Tribunal Administratif de Melun, aux coordonnées ci-dessous :
43 rue du Général de Gaulle
77008 MELUN CEDEX
tél. : 01.60.56.66.30 / fax : 01.60.56.66.10
Adresse internet : <http://melun.tribunaladministratif.fr/>
Mots descripteurs : Prestations de services, Lieu principal d'exécution du marché : Villeneuve-le-Roi
Durée du marché (en mois) : 48
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non

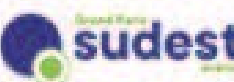
Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : Conformément au Règlement de Consultation (R.C.) (PO) :
- Autres renseignements demandés au stade de la candidature : article 4.1
- Conditions de transmission électronique : article 6.1

- Possibilité de visite sur site (visite libre) : article 7.2
Date d'envoi du présent avis : 12/08/2022

Divers société

Cesa Consulting, EURL au capital de 16. Siège social: 5 allée de l'amourette 94700 Maisons alfort. 901 252 726 RCS Créteil. Le 27/06/2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur, Mme Cecile Cesa, 5 allée de l'amourette 94700 Maisons Alfort, de son mandat et constate la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de Créteil.

Enquête publique



MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE CRETEIL

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°AP2022-021 en date du 08 juillet 2022, le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification du

Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Créteil.

Les registres destinés à recueillir les observations du public seront mis à disposition du public, durant toute la durée de l'enquête publique, du jeudi 1er septembre au samedi 1er octobre 2022 inclus. Un dossier d'enquête publique sera déposé et mis à la disposition du public au sein des locaux :
- De la Mairie de Créteil, Direction de l'urbanisme, 1 Place Salvador Allende, 94000 Créteil, aux heures d'ouverture de la mairie, les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 17h00, le mardi de 9h00 à 12h30 et à l'accueil de la mairie le samedi de 09h30 à 11h30 ;
- De la Direction des affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine de GPSEA, 14 rue Le Corbusier, 94000 Créteil, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Un poste informatique sera également mis à disposition du public afin de permettre la consultation du dossier d'enquête publique à la Direction de l'urbanisme de la mairie de Créteil, 1 Place Salvador Allende 94000 Créteil, aux heures d'ouverture susmentionnées.

Le dossier d'enquête publique ainsi que les informations relatives à son organisation pourront également être consultés, pendant la durée de l'enquête publique, sur le site internet de la ville de Créteil (www.ville-creteil.fr) sur le site internet de GPSEA (www.sudest-taverin.fr), ainsi que sur le site de publications administratives : <http://modification-droit-commun-plu-creteil.enquetepublique.net>

bligue.net

Monsieur Jean-Pierre CHAULET exercera les fonctions de commissaire-enquêteur et se tiendra à la disposition du public, à la Direction de l'urbanisme de la mairie de Créteil, 1 place Salvador Allende 94010 Créteil, les jours et heures suivants :

- Lundi 12 septembre 2022 de 09h00 à 12h00
- Mardi 20 septembre 2022 de 14h00 à 17h00
- Samedi 1er octobre 2022 de 09h30 à 11h30 (cette permanence se tiendra dans un bureau à l'accueil de l'hôtel de ville)

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées par correspondance à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur - Enquête sur le projet de modification du PLU de Créteil - Mairie de Créteil, 1 Place Salvador Allende, 94010 Créteil Cedex ou par voie électronique à l'adresse suivante : modification-droit-commun-plu-creteil@enquetepublique.net

A l'expiration de cette enquête publique, le commissaire-enquêteur transmettra le dossier accompagné de ses conclusions, de l'ensemble des pièces et de son avis au Président de Grand Paris Sud Est Avenir.

Ces conclusions seront tenues à la disposition du public, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de Créteil, au siège de Grand Paris Sud Est Avenir et à la Préfecture du Val-de-Marne et seront diffusées sur les sites internet mentionnés plus haut.



Publiez votre annonce légale avec Le Parisien

Rendez-vous sur leparisien.annonces-legales.fr



LES INFOS DE DERNIÈRE MINUTE

POUR LE QUINTÉ ET TOUTES LES COURSES DU JOUR

NOS SPÉCIALISTES VOUS DISENT TOUT !

0 892 683 675
(EPA 1,99€ TTC/appe)l



S. FLOURENT



S. DOUSSOT



K. ROMAIN



H. BOUAKKAZ